

Thonon magazine

N°129

Septembre - Novembre 2024



RÉSEAU DE CHALEUR

THONON CONCRÉTISE
SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À LA UNE

BONNE RENTRÉE
À TOUS !

CULTURE

QUAND L'ART
SUBLIME LA VILLE

| Sommaire |



P.4
Retour
en images

P.7
Les actus

P.10
Au cœur de...

P.12
En action

P.17
Rencontre
avec



© Antoine Berger



P.18

À LA UNE
Bonne rentrée
à tous !

P.25
L'agglo

P.27
Expressions
politiques

P.21

© Antoine Berger



P.29

© Sémaphore

P.28
Culture

P.30
Rendez-vous

P.33
Transition
écologique



© Alain Dubouloz



CHRISTOPHE
ARMINJON

Maire de
Thonon-les-Bains
Président de
Thonon Agglomération

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Thonon olympienne

En accueillant la Flamme paralympique à son arrivée sur le territoire français, Thonon est entrée dans le cercle très fermé des **douze ville-relais de France**, avant que l'ensemble ne converge vers Paris pour les premiers Jeux paralympiques d'été de l'histoire de notre pays.

Une confiance qui nous honore et que nous devons à l'engagement du Conseil départemental de Haute-Savoie. En effet, son président, Martial Saddier, et son 1^{er} vice-président en charge du sport, Nicolas Rubin, œuvrent sans relâche pour faire rayonner notre territoire à travers le sport. Un domaine dans lequel le travail, le dépassement de soi, la quête de l'excellence, mais aussi le respect et la solidarité sont essentiels pour réussir.

Autant de valeurs qui tendent à être reléguées dans une société malade de son individualisme, de l'entre soi des réseaux sociaux et du refus de nos gouvernants de pratiquer le dialogue raisonné.

Mais cette confiance, nous la devons aussi à la dynamique initiée en 2020 pour faire de Thonon-les-Bains **une ville active et qui s'adapte** aux défis du moment : modernisation de nos infrastructures et équipements, développement de notre économie productive et, bien sûr, transition écologique.

Depuis quatre ans, votre municipalité s'emploie à dynamiser la ville grâce à des animations de qualité qui ont trouvé leur public : près d'un million de visiteurs et un produit de taxe de séjour en augmentation de 43 % par rapport à 2019.

Nous répondons également à l'urgence climatique en décarbonant notre territoire (- 10 400 tonnes de CO₂ avec le réseau de chaleur urbain à biomasse), en plantant 3 000 arbres d'essences adaptées (Thonon en comptait 7 000 sur son domaine public en 2020), en désartificialisant nos sols (près d'un hectare pour les seuls projets du casino de jeux et de requalification de la place des Arts et de l'îlot Jules Mercier) ou en facilitant l'usage des transports collectifs (P+R Ermitage, PEM gare) et du vélo (+ 14 km de pistes cyclables).

** à taux inchangés*

Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Emmanuel HEINIS - Responsable de l'édition : Stéphane LEFEBVRE
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture © Sémaphore
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 3^e trimestre 2024

Retour en images

7 juin



BONNE RENTRÉE AUX TOUT-PETITS !

En septembre, les enfants accueillis en crèche ou chez les assistantes maternelles feront leur rentrée chez les « grands ». Une étape importante pour toute la famille, célébrée en musique lors de la fête de la petite enfance.

© Yan Tisseyre

© Antoine Berger

5 juillet > 23 août



© Antoine Berger

21 juin



FÊTE DE LA MUSIQUE

Pluvieuse mais heureuse ! Ce premier rendez-vous de la saison estivale a rassemblé de nombreux promeneurs et amateurs de « bonne » musique, regroupés sur le parvis de la Maison des Arts, devant l'hôtel de ville ou sur les terrasses du centre-ville.

14 juillet



© Yan Tisseyre

TRADITIONNEL DÉFILÉ DU 14 JUILLET

La remise des médailles, diplômes et casques, ainsi que le défilé des sapeurs-pompiers ont rythmé la cérémonie officielle du 14 juillet organisée sur le parvis de l'hôtel de ville.

LES VENDREDIS EN FOLIE

Tout l'été, plus de 100 000 visiteurs défilent dans les rues du centre-ville, avec chaque vendredi soir une programmation inédite : spectacles, concerts, barbecue géant, vide-greniers, village d'artisans... Cette année encore, les Nocturnes ont tenu leur promesse !

© Laetitia Favre

22 juin



HAUT EN COULEURS !

Jusqu'au 22 septembre, retrouvez « Le jardin des promesses confuses » de la pétillante Charlotte Vitaoli, à La chapelle - espace d'art contemporain. Cette exposition estivale, à travers des installations colorées, vous invite à pénétrer dans un univers solaire et lunaire.



VIVE LES FONDUS !

Un rendez-vous incontournable pour les Thononais et vacanciers ! Plus de 80 représentations se sont jouées sous vos yeux, provoquant rire, étonnement et applaudissements. Rendez-vous en 2025 pour de nouvelles surprises.

31 juillet > 3 août



© Anais David



PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON
www.plantazpeinture.fr

AGENCEMENT • MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE • VITRERIE • MIROITERIE



28, Avenue de la Dranse
74200 THONON LES BAINS

Tél. : 04 50 71 61 55
guy.perracino@orange.fr

Intermarché

contact

THONON ETOILE



OPTIQUE DUBREUIL

Équipements optiques - Lentilles de contact - Solaires
2^{ème} paire offerte* pour 1 euro de plus, même en progressif

TIERS PAYANT SÉCU & MUTUELLE GÉNÉRATION

THONON centre face à la Poste - TÉL. 04 50 71 30 63

*Voir conditions en magasin



© Sémaphore

COUP DE PROJECTEUR !

Le saviez-vous ? Cet été, la Plage municipale a servi de décor pour un reportage du magazine Milk. Magazine de référence de la mode enfantine, ce trimestriel haut de gamme aborde aussi bien la mode, la culture, le voyage que la gastronomie. C'est donc une fierté pour notre ville et son établissement nautique, dont la beauté est aujourd'hui saluée par la presse nationale, d'avoir été l'objet d'un reportage. À découvrir dans les kiosques et sur milk.fr !

PLAGE MUNICIPALE

PROLONGEZ L'ÉTÉ

Vivez l'été indien à Thonon et profitez d'une ouverture prolongée de la Plage municipale, **du 1^{er} au 27 septembre**. Les bassins de 25 et 50 mètres, avec une eau chauffée à 28°C, vous accueilleront tous les jours jusqu'à 18h30.

Veillez noter qu'en journée (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h), le bassin de 50 mètres sera utilisé par les élèves thononais, dans le cadre de l'opération *Savoir nager*.

LABEL QUALIVILLES

AMÉLIORER LA SATISFACTION DES USAGERS

Dans le cadre de sa démarche de certification Qualivilles, visant à améliorer la qualité de ses services à la population, la Ville a fait réaliser une enquête de satisfaction sur ses services audités, à savoir l'accueil de l'hôtel de ville, les services Population - État civil, Éducation - Jeunesse et le CCAS.

Du 13 mai au 5 juillet derniers, 517 personnes ont ainsi été interrogées pour connaître leur avis et leurs attentes. Sur cette base, des premières évolutions sont d'ores et déjà à l'étude. « *Elles interviendront dès cet automne et concernent principalement l'adaptation des horaires d'ouverture, l'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments ainsi que la simplification de l'accès à l'information* », confie Katia Bacon, adjointe au Maire en charge de la qualité des services publics et de la relation aux usagers.

Les résultats de l'enquête seront publiés sur notre site Internet www.ville-thonon.fr. Celle-ci sera par la suite renouvelée chaque année afin de mesurer l'évolution de votre satisfaction.

VILLE IMPÉRIALE

La saison premier empire s'achève

Le final se jouera sur la scène du théâtre Maurice Novarina, avec la représentation de la pièce *Le souper* de Jean-Claude Brisville, les 15 et 16 novembre prochain. Infos et réservations au 04 50 71 39 47 ou sur www.mal-thonon.org

i Retrouvez les derniers rendez-vous de la saison sur notre site Internet : www.ville-thonon.fr



© Yvan Tisseyre



© Anais David

TRADITION

VIVEZ L'AMBIANCE DE LA FOIRE

C'est le temps fort de la rentrée ! Rendez-vous le **jeudi 5 septembre** pour la 546^e foire de Crête. Au programme : spécialités culinaires, bonnes affaires et concours de vaches laitières animé par les agriculteurs de la Haute-Savoie. Plus de 30 000 visiteurs sont attendus pour flâner dans les allées et déguster les produits du terroir. Sans oublier la traditionnelle fête foraine qui se tiendra du **31 août au 8 septembre** sur la place de Crête. Du plaisir garanti pour toute la famille !

SANTÉ

VAINCRE LE CANCER DANS LE CHABLAIS

C'est possible ! Ensemble, adoptons les bons gestes pour faire reculer le nombre de malades chaque année. « *D'énormes progrès ont été faits en matière de prévention des cancers, si bien que 40 % sont aujourd'hui évitables* », explique le docteur Jacques Salvat, président de Seins Léman Avenir. Voici les moyens mis à notre disposition : la vaccination (hépatite B contre les cancers du foie, anti-HPV contre les cancers du col et les cancers ORL...), une bonne hygiène de vie (une activité physique régulière, des apports caloriques limités, la lutte contre l'obésité, une exposition au soleil maîtrisée...), l'arrêt du tabac et de l'alcool. **Sans oublier la pratique régulière de tests de dépistage : mammographies, frottis, coloscopies... qui, rappelons-le, sont gratuits en France !**

1939 - 1945

APPEL À TÉMOINS

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération, les compagnies Le Carillon et Atheca, avec la collaboration de l'Université populaire du Chablais, proposeront, du 14 au 17 novembre prochain, des lectures musicales et théâtralisées, une conférence et un spectacle à la Maison des Associations.

Actuellement, elles collectent des témoignages sur la période de 1939-45 : des récits personnels des Thononais les plus âgés ou encore des écrits transmis par les parents et/ou grands-parents. Toute personne intéressée est invitée à rédiger un texte (maximum une page A4), et à l'adresser à la compagnie par courrier ou par mail, **avant le 15 octobre prochain.**

ASSOCIATION LE CARILLON
11, rue des Alpes
74200 Thonon-les-Bains
sage.francoise@wanadoo.fr

Ces écrits feront l'objet d'une lecture publique par les comédiens des deux compagnies, et pourront à terme être déposés aux archives départementales, pour la mémoire collective.



© Séraphore

PLUi-HM

QUEL EST LE RÔLE DE LA VILLE ?

Le vote du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal, habitat et mobilités (PLUi-HM) est prévu en décembre 2025. En coulisses, le service Urbanisme de la Ville et les services de Thonon Agglomération travaillent depuis plusieurs mois déjà sur l'élaboration du nouveau plan de zonage et la rédaction du règlement qui lui sera associé.

Révisé en décembre 2013, le Plan local d'urbanisme actuel n'est plus en phase avec les exigences contemporaines en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain. Les doctrines qui ont orienté et structuré cette réglementation doivent être modernisées. « *L'urbanisme ne peut plus, aujourd'hui, ignorer la question du dialogue des constructions nouvelles avec l'existant. Il doit, par ailleurs, prôner la réhabilitation du bâti ancien, promouvoir les mobilités douces, s'attacher à la mise en valeur et à la conservation des paysages remarquables, permettre la coexistence de la ville et de la nature, et prendre en compte les effets de l'évolution climatique...* », souligne le Maire, Christophe Arminjon.

La conception de ce plan local d'urbanisme ne se limite donc plus seulement à organiser le territoire en zones spécifiques (habitat, tertiaire, réserves naturelles...), mais à concevoir l'agglomération comme un ensemble cohérent dont les enjeux seront dès lors appréhendés à l'échelle des 25 communes : transports, activité économique, habitat, préservation des sols et du patrimoine naturel, renaturation...

Une enquête publique sera organisée à partir de juin 2025, après la présentation officielle du projet de PLUi-HM. « *Ce sera l'occasion pour la population de faire entendre sa voix sur ce nouveau projet de territoire qui sera fixé pour les 15 prochaines années* », conclut l'édile.

AGENDA

RENDEZ-VOUS DU 4 AU 17 OCTOBRE PROCHAIN

Pour la 35^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale

La santé mentale vous intéresse ? Plusieurs rendez-vous ouvriront le débat sur les différents troubles psychiques (anxiété, addictions, dépressions, maladies mentales) et le respect des droits des personnes concernées. Stand d'information « blablapsy » durant le marché du jeudi, projection de film, rencontres et partage : retrouvez toute la programmation sur la page Facebook du SISM Chablais : www.facebook.com/collectifsismchablais ou sur le site national : www.semaines-sante-mentale.fr.

TICKETS SPORTS / CULTURE

Des activités gratuites pendant les vacances

Du lundi 21 au jeudi 31 octobre, la Ville organise des activités sportives et des ateliers culturels gratuits à destination des jeunes Thononais de 5 à 12 ans. Rendez-vous en ligne sur l'Espace citoyens, **dès le mercredi 9 octobre (8h)**, pour vous y inscrire (places limitées).



© Yan Tisseyre

i Programme et règlement disponibles sur www.ville-thonon.fr à partir du 24 septembre 2024

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

THONON CONCRÉTISE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le 16 février 2023, la Ville signait un partenariat avec la société Dalkia pour la réalisation d'une centrale de chauffage urbain alimentée par la biomasse et la création d'un réseau de chaleur qui approvisionnera, à l'automne 2025, près de 4 000 logements et 110 000 m² de bâtiments tertiaires, à partir d'une énergie renouvelable à plus de 85 %. Les travaux de construction des deux chaufferies (avenue des Prés-Verts - avenue de la Libération) ainsi que du réseau souterrain commencent le 9 septembre.

Avec ce réseau de chaleur, Thonon accélère sa transition énergétique. Il alimentera en chauffage une partie de ses résidents, avec une énergie plus économique que l'électricité ou le gaz, et moins polluante et génératrice de CO₂. Pour rappel, le programme prévoit la construction d'une chaufferie biomasse et la création de 12,4 km de réseau pour alimenter 50 bâtiments collectifs, dont les Hôpitaux du Léman, les établissements scolaires, la Maison des sports, des copropriétés privées et 19 résidences de Léman Habitat dont les Harpes et les Marmottés. « *Le plus gros réseau de chaleur du département* », souligne Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique.

DES AVANTAGES RECONNUS

Le réseau de chaleur urbain permettra de :

- **Réduire la facture énergétique de 16 % (en moyenne) des logements et bâtiments raccordés.** Contrairement aux combustibles fossiles, le prix du bois est plus stable et souvent inférieur, ce qui se traduit par des factures énergétiques réduites pour les utilisateurs.
- **Amoindrir l'impact environnemental.** L'énergie biomasse contribue à la réduction des émissions de CO₂ : 10 400 tonnes / an pour ce réseau (soit l'équivalent de 5 750 voitures retirées de la circulation). La ville diminue ainsi son empreinte carbone, lutte contre le réchauffement climatique et participe à l'amélioration de la qualité de l'air.
- **Valoriser les ressources locales.** La biomasse utilisée (près de 20 000 tonnes de bois / an) sera exclusivement constituée de déchets de l'entretien des forêts situées dans un rayon de 100 km. Un modèle exemplaire de circuit court et d'économie circulaire.

Par ailleurs, les systèmes de chauffage biomasse modernes sont très fiables et sécurisés. Leur technologie leur assure une combustion efficace et minimise les émissions de particules. Les logements et équipements raccordés bénéficieront ainsi **d'une chaleur stable et confortable, leur assurant un confort optimal.**

INFOS TRAVAUX

À compter de septembre (et pour une première période de 4 mois), le déploiement du réseau de chaleur occasionnera d'importantes **perturbations de circulation, avec des mises en sens unique et des déports de circulation notamment sur les avenues Jules-Ferry, de la Libération, des Allinges et une partie du boulevard du Pré-Cergues.** Tout au long du chantier, la page dédiée du site Internet de la Ville vous informera de l'avancée des travaux et des dispositifs de substitution des circulations. Vous avez également la possibilité de vous inscrire au dispositif d'infos flash par mail ou sms.

 www.ville-thonon.fr
rubrique Grands projets



Avenue des Prés-Verts



© Soho architecture

Un projet couplé à la création de pistes cyclables

La construction du réseau de chaleur est une opportunité pour compléter l'aménagement urbain et **mettre en œuvre le schéma cyclable porté par la municipalité.** Les travaux d'installation des canalisations seront ainsi couplés à la création de nouvelles pistes visant à améliorer la desserte des établissements scolaires et à renforcer le maillage du territoire. « *Cela concernera l'avenue des Allinges (620 m), la rue de l'Hôtel-Dieu (200 m) et l'avenue Jules-Ferry (1 km), qui sera elle-même reliée à la piste aménagée, cet automne, avenue d'Évian. Ces axes constitueront un pas en avant significatif dans notre offre cyclable, pratique et sécurisée, en tant qu'alternative aux déplacements en voiture* », souligne le Maire.

© Julien Bruno-Mattiet



Boulevard du Canal

AMÉNAGEMENT

SE DÉPLACER AUTREMENT

La ville s'adapte pour mieux répondre aux besoins de mobilité de ses habitants. Parmi les chantiers engagés, celui du pôle d'échange multimodal de la gare* est l'un des plus ambitieux. Il contribuera à faciliter le quotidien de nombreux Thononais et Chablaisiens.

Démarré en début d'année, l'aménagement du pôle d'échange multimodal vise à optimiser l'interconnexion des différents modes de transport et ainsi renforcer l'attractivité de notre territoire en favorisant les mobilités durables (transports en commun et autres alternatives à la voiture). Il s'inscrit par ailleurs dans une stratégie de liaisons plus fonctionnelles entre la ville haute et le centre commerçant.

« *Autour de la gare et de la nouvelle Maison de la mobilité, nous faisons converger l'ensemble de l'offre de transport (trains, bus, taxis, auto-partage et vélos) afin de faciliter les déplacements des Thononais* », souligne le Maire, Christophe Arminjon.

Pour les usagers, ces aménagements seront aussi la garantie d'une complète accessibilité PMR, de déplacements fluides et d'une information en temps réel grâce à des dispositifs d'affichage numérique. L'ensemble du périmètre profitera par ailleurs des standards les plus actuels de confort et de sécurité pour ce qui est des espaces d'attente.

UN CENTRE-VILLE QUI RESPIRE

L'aménagement de ce pôle d'échange, associé à la réorganisation du réseau de bus qu'il permettra, contribuera à réduire significativement les nuisances causées actuellement par le stationnement prolongé des bus, place des Arts. « *Libérée de sa fonction de gare routière, cette place retrouvera sa vocation originelle de lieu de rencontres et d'oasis de fraîcheur et de calme en cœur de ville* » complète le Maire.

POINT TRAVAUX

Le chantier à la loupe !

Les travaux de dévoiement des réseaux (eau, électricité, télécom) sur les avenues des Allobroges et de la Gare se sont achevés fin juin. Notez toutefois que l'avenue des Allobroges restera fermée à la circulation, mais accessible aux piétons. L'avenue de la Gare est, quant à elle, uniquement ouverte aux riverains et VL (dans le sens initial de circulation).

Le sens de circulation du boulevard du Canal reste inchangé, mais verra sa largeur de voie réduite afin d'empêcher les remontées à contre-sens et d'apporter plus d'espace aux piétons.

Les nouveaux quais de bus installés de part et d'autre du boulevard seront achevés, comme prévu, en fin d'année 2024.

Le chantier entamera alors sa deuxième phase jusqu'à fin juin 2025, à savoir : la réhabilitation de la partie basse du boulevard du Canal (entre l'ancien giratoire des Arts et le boulevard Georges-Andrier), de la rue Jean-Blanchard, de la place et de l'avenue de la Gare, de l'avenue des Allobroges et de la place du 11 novembre 1945.



Boulevard du Canal

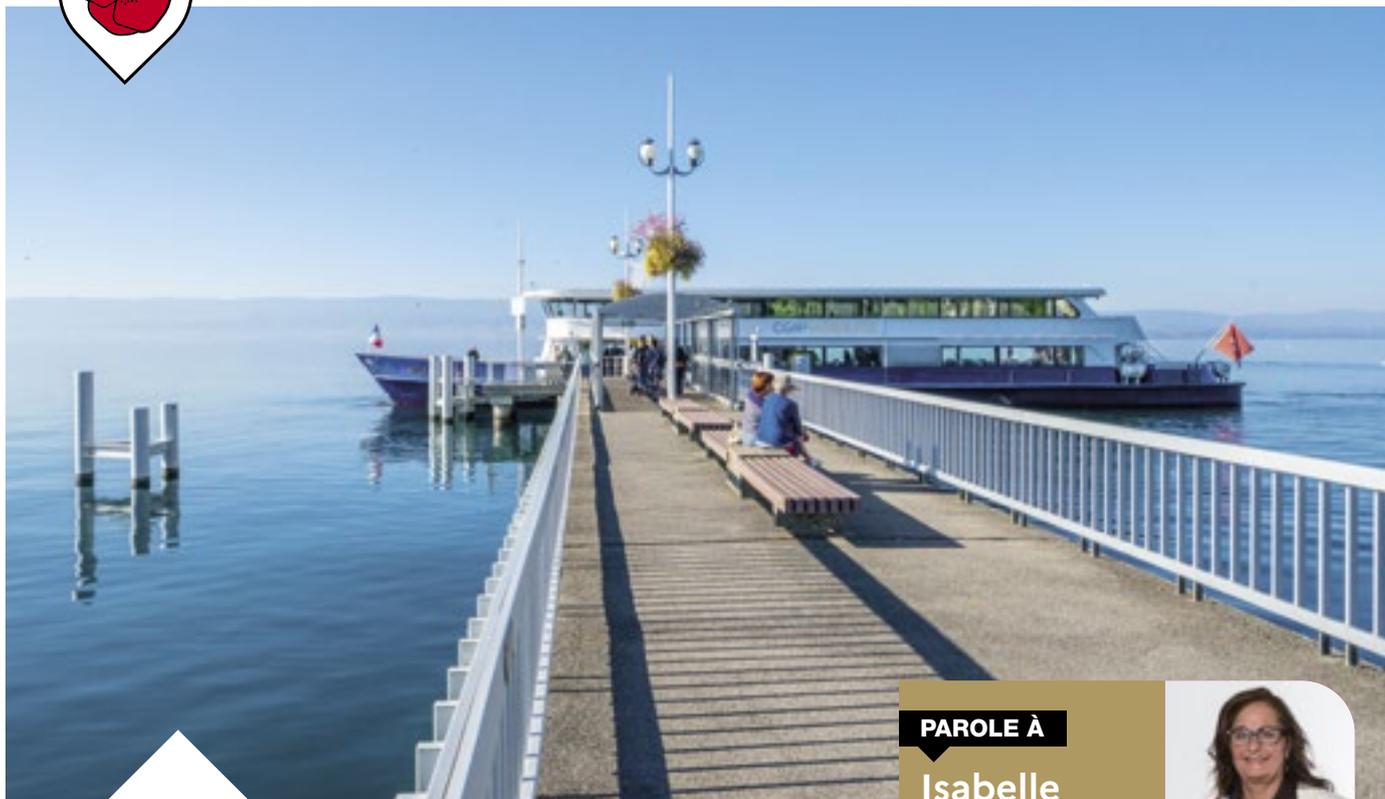
TRANSPORT SCOLAIRE

Proximité et sécurité

Afin d'acheminer les élèves au plus près de leurs établissements scolaires (lycée de la Versoie, lycée Jeanne d'Arc et collège du Sacré-Cœur), trois aires de dépose et reprise des élèves** seront aménagées cet automne sur le boulevard du Pré-Cergues, l'avenue Jules-Ferry et la place de Crête. Elles seront opérationnelles au cours du premier trimestre 2025 (Jules-Ferry et Pré-Cergues) et fin 2025 (Crête).

* Un projet cofinancé par Thonon Agglomération, le Département 74 et la Confédération helvétique

** Des aménagements subventionnés par le Département 74



© Antoine Berger

MOBILITÉS

DES MOBILITÉS PLUS COMPLÉMENTAIRES

Résolument engagée dans une politique de mobilités durables, la Ville concrétise depuis 2020 des projets qui facilitent les déplacements des Thononais et des visiteurs, tout en faisant la promotion des modes de transport plus écologiques. Cette évolution passe notamment par le développement de l'intermodalité : la mise en cohérence et en complémentarité des infrastructures de transport.

• **Le parking-relais de l'Ermitage, désormais desservi par une ligne régulière du réseau Star-t**

Ouvert aux usagers de la CGN et aux abonnés du réseau de bus Star-t, le parking-relais de l'Ermitage (176 places) est accessible du lundi au vendredi, de 5h à 21h. Idéalement situé à proximité immédiate du contournement, il offre une solution à tous ceux qui souhaitent rejoindre le débarcadère en moins de 10 minutes, grâce à la navette dédiée. Depuis ce printemps, le parking de l'Ermitage est également desservi par une nouvelle ligne régulière du réseau Star-t : la ligne T qui relie Armoy à la place des Arts, en faisant notamment escale avenue des Vallées et boulevard Georges-Andrier.

PAROLE À

Isabelle Place-Marcoz

Adjointe au Maire en charge de la transition écologique



© Alain Dubouloz

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans une vision globale de mobilité durable. En favorisant l'intermodalité, nous encourageons les habitants à adopter, autant que possible, des modes de transport plus respectueux de l'environnement.

Le pôle d'échange multimodal, en cours d'aménagement autour de la gare SNCF, et la création des 3 mini-gares routières aux abords des principaux établissements secondaires de la ville répondent aussi à cet objectif.

Nous invitons les Thononais à profiter des nouveaux équipements mis à leur disposition et à adopter des pratiques de mobilités durables. C'est ensemble que nous ferons de Thonon une ville plus verte, plus sûre et où l'on circule facilement.

• De nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques

Dans le cadre de son engagement pour la transition énergétique, la Ville a fait installer ce printemps, par l'opérateur Izivia, 17 nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques, soit 34 prises de rechargement supplémentaires. Ces bornes, réparties stratégiquement sur le territoire, complètent l'équipement de la ville en capacité de recharge rapide, encourageant les Thononais à privilégier des véhicules propres. **En offrant ces services, la Ville soutient ainsi activement la réduction des émissions de CO₂ et l'amélioration de la qualité de l'air.**

• Sécurité routière : une priorité de la Municipalité !

Deux nouveaux radars ont été installés, boulevard de la Corniche et avenue de Sénévulaz, pour surveiller et contrôler la vitesse des véhicules. Bien que parfois controversé, la Ville assume son choix ! *« Ces radars répondent à des demandes récurrentes de riverains et ont pour objectif de lutter contre les excès de vitesse constatés sur ces axes très fréquentés. Leur installation s'inscrit dans notre démarche générale de sécurisation de nos routes et de protection des usagers les plus vulnérables »*, souligne le Maire.

C'EST NOUVEAU !

Bientôt, un abri à vélos sécurisé au débarcadère

Pour faciliter l'accès aux navettes de la CGN et encourager l'usage du vélo comme moyen de transport quotidien, un nouvel abri à vélos sécurisé (6,50 x 14 m) sera installé, cet automne, au débarcadère. Avec une capacité de 108 places (sur deux niveaux), il offrira une solution pratique et sûre pour les cyclistes souhaitant combiner vélo et transports en commun. *« Équipé d'un système de verrouillage, garantissant la protection des vélos contre le vol et les intempéries, cet abri répond à une forte demande des usagers de la CGN »*, ajoute le Maire, Christophe Arminjon. Sur place, 20 arceaux supplémentaires (soit 40 places) viendront compléter le dispositif, montant à 150 la capacité d'accueil sur le site. *« Avec ce nouvel équipement, nous continuons à faciliter les déplacements intermodaux pour encourager les mobilités douces »*, complète Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique.

...et le réseau de pistes cyclables s'étoffe !

Plus d'infos p.10

STATIONNEMENT

Des parkings souterrains désormais accessibles 7j/7 - 24h/24 et des forfaits pour vous simplifier la vie

Profitez des offres disponibles dans les parkings souterrains de la ville (Aristide Briand, Belvédère, Jules Mercier, les Arts)

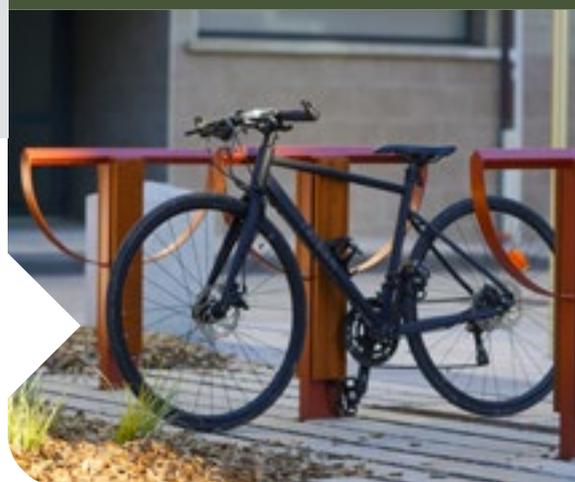
- Forfait « Pause méridienne »
Tous les jours de 12h à 14h - 2€
- Forfait « Shopping »
Le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h - 2€
- Forfait « Soirée »
Tous les soirs de 19h à 24h - 1€

CITIZ

Votre voiture en libre-service

Vous avez besoin d'une voiture de temps en temps, pour vos courses, vos loisirs ou vos déplacements professionnels ? Ayez le réflexe CITIZ ! Le réseau installé à Thonon, aux abords immédiats de la gare SNCF (rue Jean-Blanchard), vous permet de louer une voiture en libre-service, pour une heure, un jour ou plus. D'autres emplacements sont actuellement à l'étude pour le développement futur de l'offre.

i Plus d'infos sur <https://citiz.coop/>





© Alain Dubouloz

PROPRETÉ URBAINE

BRIGADE VERTE : L'AVEZ-VOUS APERÇUE CET ÉTÉ ?

Depuis juin, trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont rejoint la brigade verte. Son rôle : promouvoir la propreté en ville et le savoir-vivre ensemble.

Afin de préserver notre qualité de vie, en apportant notamment une réponse aux différentes incivilités observées dans les espaces publics (dépôts sauvages, barbecues improvisés, déjections canines non ramassées et chiens non tenus en laisse), la Ville a décidé de renforcer ses actions en créant une brigade spécialisée au sein de sa Police Municipale : la brigade verte.

Sa mission première est d'assurer un rôle de prévention et de sensibilisation aux règles et usages de la propreté et de la civilité, rappeler le cas échéant les réglementations et, autant que nécessaire, les faire appliquer. Au-delà du dialogue, la brigade verte est également habilitée à verbaliser les mauvais comportements. Ainsi, des patrouilles régulières ont été effectuées, cet été, dans les espaces les plus fréquentés. « *Une présence saluée par nos administrés* », souligne le Maire, Christophe Arminjon.

Sa création s'inscrit aussi dans la démarche globale de développement durable de la Ville, en lien notamment avec toutes les initiatives écologiques engagées sur notre territoire. « *Les moyens que nous engageons en réponse aux actes irrespectueux ou aux dégradations sont autant que nous n'affectons pas à d'autres compétences, nous comptons donc sur chacun pour adopter les bons gestes et préserver notre cadre de vie* », conclut l'édile.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

La Ville est prête à accueillir ses premiers tigistes

En mai dernier, les conseillers municipaux ont voté, à l'unanimité, la participation de la Ville au dispositif des travaux d'intérêt général (TIG) : une mission non rémunérée qui permet aux auteurs d'incivilités et d'actes de délinquance d'entamer un processus d'amendement et de réparation.

La Ville de Thonon proposera ainsi des postes au sein de ses services Espace Public - Cadre de Vie et Bâtiments. « **Cette décision s'inscrit pleinement dans l'objectif de la collectivité de prévenir la délinquance et de favoriser la réinsertion des individus concernés** », explique Gérard Bastian, adjoint au Maire en charge de la police municipale et de la tranquillité publique.



© Atelier d'architecture Rivat

CASINO

UN PROJET POUR DYNAMISER THONON

La Ville a fait son choix ! À l'issue d'une procédure d'appel d'offres très suivie (9 candidats), c'est le groupement conduit par European Amusement SA (groupe Golden Palace) qui a été retenu pour construire et exploiter le futur casino de jeux. Son ouverture* est prévue au cours du premier semestre 2027.

L'opérateur s'engage à investir près de 30 millions d'euros et mise sur une architecture résolument moderne et bien intégrée à son environnement. Outre l'espace réservé aux jeux, le bâtiment comprendra un bar, un restaurant, ainsi qu'une salle dédiée à l'événementiel (spectacles, soirées thématiques...) ouverte sur un toit-terrasse végétalisé et privatisable.

« *Le choix d'implantation, en cœur de ville, côté sud de la voie ferrée, a été mûrement réfléchi et validé par l'ensemble des candidats* », explique le Maire, Christophe Arminjon. Un moyen de dynamiser la ville en profitant pleinement du nouveau pôle d'échange multimodal, de sa passerelle et de son parking de plus de 500 places... « *Ce faisant, nous réhabilitons aussi une friche ferroviaire, dont plus de la moitié*

fera l'objet d'une renaturation à usage de parc », ajoute le Maire.

RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

En plus des cinquante emplois à créer, c'est la perspective d'importantes retombées financières (plus de 2 M€ par an durant 20 ans) pour la Ville qui bénéficiera aussi d'une dotation spéciale de 300 000 euros par an pour l'organisation de manifestations artistiques de qualité. « *Cette nouvelle activité et l'offre d'animations associée s'adresseront autant à nos habitants qu'à nos visiteurs, et viendront renforcer notre positionnement de ville-centre et station thermale* » conclut le Maire.

* soumise à autorisation ministérielle

ATTRACTIVITÉ

LA VILLE ORGANISE SON 2^e FORUM DES COMMERÇANTS

Pour la deuxième année consécutive, Thonon-les-Bains organise son forum des commerçants. « *Un événement que l'on souhaite pérenniser afin d'accompagner les acteurs qui font battre le cœur de notre centre-ville* », souligne Jean-Marc Brechotte, adjoint au Maire en charge du commerce et de l'artisanat. **Ce rendez-vous prévu le 19 septembre prochain se tiendra à l'Auditorium du pôle culturel de la Visitation.**

Il s'organisera autour d'une conférence sur les mutations des villes moyennes et des modes de consommation, en lien avec

la sociologie et l'urbanisme de centre-ville. En parallèle, une enquête menée par la CCI de Haute-Savoie permettra de mieux connaître le profil des commerçants thononais. Temps d'échange annuel, ce forum, réservé aux professionnels, est une opportunité pour partager ses expériences et créer de la synergie autour d'initiatives communes afin de dynamiser notre cœur de ville. **La Municipalité y invite tous les commerçants, restaurateurs, entreprises et professions libérales.**



Conseiller et faire grandir les entreprises

#CREATION

#DEVELOPPEMENT

#GESTION

#AUDIT

EUREX - Le Don Bosco - 6 avenue Général de Gaulle
BP 135 - 74204 Thonon-les-Bains
04 50 26 36 00 - thonon@eurex.fr

www.eurex.fr

THONON-LES-BAINS (74)

LE DUO

LIVRAISON 1^{er} TRIMESTRE 2025

Tout proche du Léman, quartier résidentiel recherché et à quelques minutes des écoles et commerces.

Petite résidence contemporaine, 28 appartements du T2 au T4, pièces de vie spacieuses et lumineuses qui se prolongent sur un balcon, une terrasse ou un jardin privatif.

PINEL ZONE A

06 27 09 00 38

www.villes-villages.com

Promoteur régional indépendant
Saint-Martin-Le-Vinoux (38) / Metz-Tessy (74)

villes & villages
créations



SOLIDARITÉ

DES ACTEURS ENGAGÉS

© Shutterstock

À Thonon, de nombreuses associations viennent en aide aux plus démunis : aide alimentaire, accompagnement dans les devoirs, visite aux personnes isolées... Rencontre avec trois d'entre elles.

SOS FAMILLE EMMAÛS

SOS Famille Emmaüs accompagne les familles en difficultés financières. Nous leur venons en aide en leur accordant des avances remboursables, sans frais, afin de réduire leur endettement et de rééquilibrer leur budget. Nos bénévoles reçoivent les familles préalablement orientées par les travailleurs sociaux afin d'établir un bilan de situation et d'évaluer ensuite une capacité de remboursement en fonction des dépenses courantes du foyer. Les bénévoles proposent également des conseils : mensualisation des charges, suivi des dépenses...

Si vous aussi, vous souhaitez apporter votre aide : n'hésitez pas à rejoindre l'association. Tous les bénévoles sont bienvenus !

i 12, chemin du Clos d'Yvoire
Tél. 04 50 71 63 44

Permanence : jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

L'association Saint-Vincent de Paul intervient sur Thonon et dans le Chablais, notamment pour l'accueil et l'écoute des personnes en précarité, les aides alimentaires, financières et vestimentaires ou encore les visites aux personnes isolées. Pour cette dernière mission, nous comptons une douzaine de visiteuses. Elles se rendent, seule ou en binôme, au domicile des personnes isolées sur Thonon : toujours les mêmes afin de créer un lien

de confiance entre elles. Nos bénévoles interviennent également dans les maisons de retraite afin de rencontrer les résidents qui n'ont rarement voire jamais de compagnie extérieure. Les visites concernent principalement des personnes âgées, mais aussi des personnes en situation de handicap qui ont des difficultés pour se déplacer. Elles sont régulières : une fois par semaine le plus souvent, ou bien selon la volonté du bénéficiaire. Les visiteuses s'adaptent aux envies de la personne : un moment d'échange, un goûter partagé ou encore une sortie au parc... C'est avant tout un temps de partage afin de rompre l'isolement.

i 3, place du Marché
Tél. 04 50 81 21 68

Permanence : lundi et vendredi de 14h à 17h

COLLECTIF SOLIDARITÉ 74

Nous sommes un collectif de 18 associations caritatives du Chablais. Chaque année, nous organisons plusieurs événements pour les familles et personnes âgées et/ou isolées et aux revenus modestes, parmi lesquels le Réveillon du 31 décembre à l'Espace Tully. C'est un événement attendu : près de 300 personnes profitent de cette soirée festive.

i 12, chemin du Clos d'Yvoire
Tél. 06 64 53 30 17



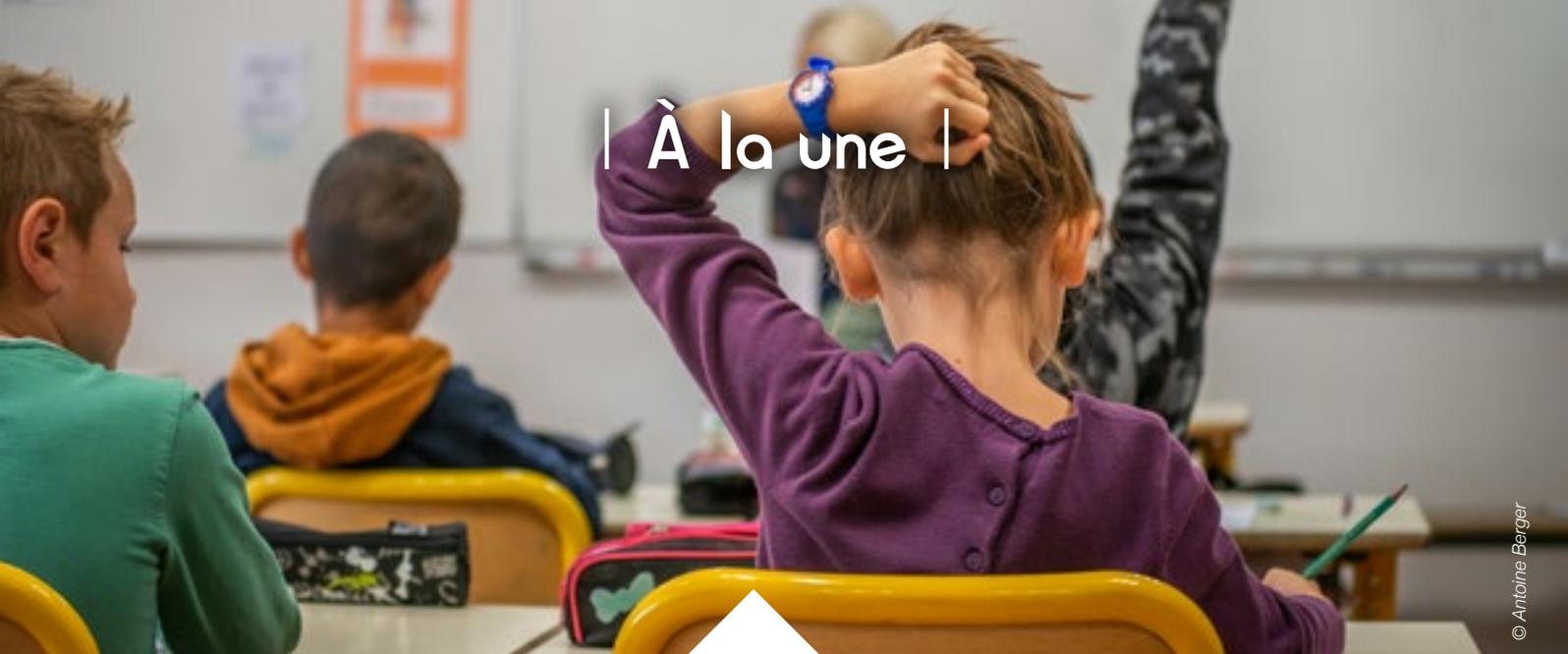
| À la une |

BONNE RENTRÉE À TOUS !

Chaque année, septembre marque un nouveau départ pour les écoliers, collégiens et lycéens. De nouveaux projets émergent, et la Ville réaffirme son engagement envers l'excellence scolaire et le bien-être des élèves. Tour d'horizon des principaux enjeux de cette rentrée 2024-2025.



| À la une |



© Antoine Berger

Ce lundi 2 septembre, 2 580 élèves* reprendront le chemin de l'école. « *L'organisation de la journée scolaire reste inchangée après l'allongement de la pause méridienne de 30 minutes opéré l'année dernière* », souligne Jean Dorcier, adjoint au Maire en charge de l'éducation. Désormais, les enfants déjeunent dans de meilleures conditions et bénéficient ensuite de temps éducatifs de qualité grâce au développement de nouveaux projets (ateliers « court métrage », méditation, relaxation, danse...).

DES ANIMATEURS INVESTIS

Chaque jour, ce sont en moyenne 1 300 élèves qui sont inscrits à la restauration scolaire, et 500 en périscolaire. La Ville s'applique donc à recruter et fidéliser des animateurs qualifiés, en valorisant notamment leurs savoir-faire. À noter que cette année, 4 animateurs supplémentaires renforceront les effectifs des centres de loisirs, le mercredi, afin de répondre aux demandes croissantes des familles. La Ville proposera également des formations aux animateurs

volontaires afin qu'ils soient en capacité de prendre en charge sereinement les enfants aux besoins particuliers. « *Nous avons établi une politique RH qui renforce ses services en fidélisant ses effectifs et en les faisant monter en compétences* », poursuit l'élu.

DEMANDEZ LE PROGRAMME DU CENTRE SOCIAL !

Pour la rentrée 2024-2025, le Centre social poursuivra ses missions de base, avec le retour des permanences de l'écrivain public au Châtelard et à Collonges, et celles du bus France Services à Collonges (voir ci-dessous). De la même façon, les ateliers sociolinguistiques seront reconduits : ils permettent chaque année à plus de 200 Thononais d'origine étrangère de bénéficier de cours de français pour faciliter leur intégration sociale et professionnelle. Enfin, les actions autour de la parentalité et de la transition écologique seront renforcées grâce au renouvellement des partenariats et au développement de nouveaux ateliers.

*Chiffre actualisé au 5 août 2024

AIDE ADMINISTRATIVE

Écrivain public

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches administratives et numériques ? Vous avez besoin d'aide pour comprendre et rédiger un courrier ou pour remplir un dossier administratif ? Le Centre social de Thonon propose des permanences gratuites régulières, sur rendez-vous au 04 50 71 21 97 ou au 04 50 16 69 56.

i PERMANENCES

**MAISONS DE QUARTIER
DU CHÂTELARD / COLLONGES**
Les mardis de 13h30 à 17h30

Bus France Services

Un service de Thonon Agglomération

France Services est le guichet unique qui donne accès en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : Caisse d'Allocations Familiales, Finances Publiques, la Poste, l'Assurance Maladie, France Travail, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, l'Assurance Retraite, le Point Justice... Sur place, obtenez des renseignements ou bénéficiez d'un accompagnement dans vos démarches.

i PERMANENCES À COLLONGES

Mercredi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h
Service accessible à tous, gratuit et sans rendez-vous



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE AU PREMIER RANG



© Alain Dubouloz

Orchestre à l'école

Dix nouveaux parcours culturels thononais seront proposés aux enseignants, en partenariat avec les structures locales telles que la médiathèque, La chapelle - Espace d'art contemporain, l'École de musique et de danse de Thonon (EMDT), la Maison des Arts du Léman, l'écomusée de la pêche et du lac, le CAUE 74 ou encore l'atelier de cinéma d'animation d'Annecy et de Haute-Savoie qui revient pour cette nouvelle édition. En classe et sur le terrain, les élèves de 24 classes pourront s'initier à la pratique artistique sous toutes ses formes.

Cette année aussi, deux classes de CM2 de la Grangette et du Morillon termineront leur cycle de l'Orchestre à l'école. « Un dispositif animé par l'École de musique et de danse de Thonon qui permet aux élèves d'écoles élémentaires de bénéficier d'une pratique instrumentale, pendant 3 ans, du CE2 au CM2 », rappelle Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge des affaires culturelles et des grands événements.

L'opération Au chœur à l'école reviendra également pour sa 2^e édition. Face au succès rencontré, la Ville et l'EMDT ont fait le choix de doubler le nombre de classes bénéficiaires pour cette nouvelle année scolaire. Ce sont donc six classes des écoles élémentaires du Châtelard, de la Grangette et de Létröz qui participeront au projet. « Un projet musical qui vise une nouvelle fois à démocratiser la pratique artistique, tout en éveillant la sensibilité et la créativité des enfants », souligne l'adjointe. Toute l'année, ces élèves apprendront à chanter ensemble pour se produire en public, à l'occasion de spectacles ou de cérémonies patriotiques. « Cette expérience, orchestrée par l'EMDT et rendue possible par l'engagement des enseignants, permet aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines artistiques, et d'apprendre à coopérer et à développer des capacités d'expression indispensables à la confiance en soi », conclut Cassandra Wainhouse.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une équipe renouvelée pour moitié

Élèves de CM1, vous souhaitez vous investir dans la vie de votre ville ? Vous avez des projets pour Thonon ?

Préparez votre dossier de candidature et déposez-le entre le 30 septembre et le 4 octobre. Vous aurez ensuite l'occasion de défendre vos idées devant vos camarades de CE2, CM1 et CM2. Les élections seront organisées dans chacune des 10 écoles publiques et privées, du 4 au 8 novembre prochain. Cette année, 19 nouveaux conseillers sont à élire. À vos candidatures !



© Antoine Berger

RENFORCER LA VIE ÉTUDIANTE

La Ville s'engage en faveur de la jeunesse et de l'enseignement supérieur, en misant notamment sur les nouvelles technologies et les sports urbains. Après l'ouverture du 5^e campus d'Holberton School à Thonon en 2023, c'est la Fise Business School qui accueillera en octobre prochain sa première promotion d'étudiants à former aux métiers du sport. La Ville compte ainsi sur la réussite de ces nouvelles filières pour répondre aux besoins du territoire et faciliter la professionnalisation de ses jeunes.

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Appel à volontaires !

Vous avez du temps et des compétences à mettre au service de l'éducation de nos enfants ? Le programme de réussite éducative (PRE) recrute !

Le PRE est un service qui accompagne les enfants et les jeunes, âgés de 2 à 16 ans, vers la réussite éducative. Pour mettre en place ses actions, le service recrute pour l'année scolaire 2024-2025 des vacataires pour des missions ponctuelles et régulières :

- Des **encadrants pour effectuer un accompagnement à la scolarité** : interventions auprès d'enfants âgés de 6 à 8 ans (2, 3 ou 4 soirs / semaine de 16h30 à 18h), pour des temps d'activités visant à renforcer les compétences scolaires de manière ludique (jeux divers, langage...). Une mallette pédagogique, ainsi qu'une formation initiale vous seront fournies (rémunération selon statut).
- Des **encadrants pour faire de l'accompagnement individuel** (pas de soutien scolaire) : 1 à 2 interventions par semaine, pour une période allant de quelques semaines à plusieurs mois. Il s'agit d'un soutien aux familles avec des interventions à domicile ou un accompagnement vers l'extérieur (structures culturelles, espaces de loisirs et services de droit commun - rémunération selon statut).
- Des **bénévoles pour effectuer du soutien scolaire du CP à la 3^{ème}** : aide aux devoirs en petits groupes au sein d'une structure municipale.

i Service Éducation-Jeunesse
Tél. 04 50 70 69 43
service-education@ville-thonon.fr

i Programme de réussite éducative
Tél. 04 50 26 77 55



PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE SPORTIVE ET CULTURELLE

Septembre, c'est aussi la reprise des activités sportives et culturelles pour toute la famille. Vous êtes encore indécis ? Pas de panique ! Rendez-vous **le samedi 7 septembre, de 14h à 17h**, au Forum des Associations. Plus d'une centaine d'associations et de clubs seront réunis à la Maison des Sports ainsi qu'à la Maison des Associations pour vous faire découvrir leurs offres, vous donner les informations pratiques et vous inscrire à l'activité qui vous convient.



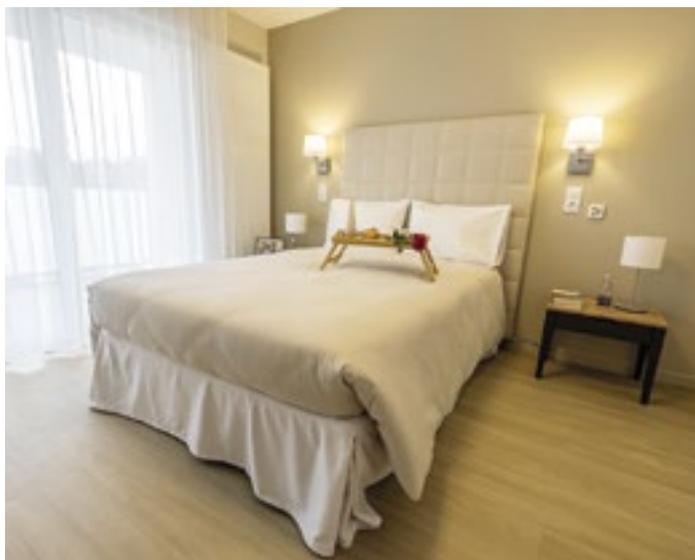
LES SENIORS AUSSI FONT LEUR RENTRÉE

Pour les retraités thononais, le CCAS de la Ville propose son service et lieu ressource : Atout Seniors. Il délivre toutes les informations nécessaires pour le bien vieillir à Thonon-les-Bains, et propose également un service de livraison de repas à domicile ainsi que des activités de loisirs. Les inscriptions pour la saison 2024-2025 sont d'ores et déjà ouvertes : renseignez-vous au 04 50 71 18 56. « *Partager ses passions, ses savoirs avec des pairs ou la jeune génération est indispensable au maintien de la vie sociale. Le service Atout Seniors permet ainsi aux aînés de tous horizons de rester actifs, de maintenir du lien social nécessaire à la prévention et à l'isolement* », conclut Nicole Jaillet, adjointe au Maire en charge des affaires sociales et des solidarités actives.

OUVERTURE RÉCENTE !

À LOUER

APPARTEMENTS T2 avec balcon



Profitez de nombreux équipements
et services de qualité pour une
retraite en toute liberté.



Appartements tout confort,
dotés d'une cuisine équipée
et d'une douche à l'italienne



Cuisine gourmande
préparée sur place



Centre de beauté
Espace bien-être



Responsable
hôtelière dédiée

Prenez rendez-vous au :

04 11 90 00 11 pour visiter notre espace témoin

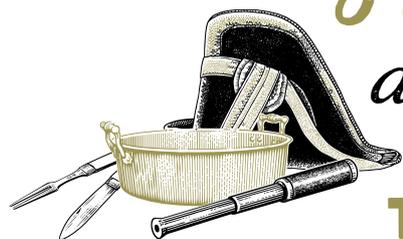
RÉSIDENCE SÉNIORS MAISONNÉE VAL FLEURI

6, chemin des Marmottés • Thonon-les-Bains

www.emera.fr


emera
LES SENS EN ÉVEIL

Les Suggestions du GÉNÉRAL



**TOUS LES MIDIS
DU LUNDI AU VENDREDI,
UN NOUVEAU PLAT DE BATAILLE !**

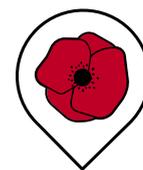
PLAT DE LA SEMAINE 18,50€ • ENTRÉE ET PLAT *OU* PLAT ET DESSERT 22,50€
ENTRÉE, PLAT ET DESSERT 26€

INFOS & RÉSERVATIONS : LE GENERAL.COM



THONON / Espace Léman 2 - Route de Margencel
74200 Anthy-Sur-Léman





GESTION DES DÉCHETS

NOUVEAUX ESPACES-TRI À THONON

Un pas de plus vers le recyclage responsable en habitat collectif.

À partir du mois d'octobre et jusqu'en décembre prochain, de nouveaux espaces de tri seront installés et mis en service dans plusieurs ensembles d'habitat collectif de Thonon, en partenariat avec le bailleur social Léman Habitat. Les habitants de chaque quartier pourront y déposer leurs ordures ménagères et les recyclables. Des bornes pour la collecte des gros cartons seront également installées dans chaque quartier.

Le déploiement se fera en deux phases :

- **Début octobre**, les premiers espaces-tri seront mis en place dans les quartiers de La Grangette (2 sites), La Versoie/Pèlerins (3 sites) et Collonges (3 sites).
- **Début décembre**, ce sera le tour des quartiers des Aricoques (2 sites), Le Clos Brûlé (2 sites), impasse du Châtelard (1 site) et Vulpins/Mascottes.

Les conteneurs seront équipés d'une pédale pour faciliter le dépôt des ordures (plus besoin de toucher avec les mains la poubelle).

En septembre, des ambassadeurs du tri mèneront une campagne de sensibilisation en porte-à-porte pour informer les habitants de ce changement.

Et pour les encombrants ?

Les meubles en bon état, la décoration, la vaisselle, les livres, le matériel de jardinage, les petits électroménagers et les jouets pourront être déposés à Recyc'Léman. Proposé par Léman Habitat, il s'agit d'une ressourcerie située dans les locaux des entrées 14 et 16 de Collonges, la Versoie, Vongy et les Harpes, accessible tous les mercredis et vendredis de 14h à 15h.



© Thonon Agglomération

FORUM

VOS COMMUNES RECRUTENT

Vous êtes en recherche active d'emploi ? Vous ne le savez peut-être pas, mais le secteur public local recrute, et dans de multiples métiers : pas moins de 150 pour Thonon Agglomération par exemple ! Que ce soit à Allinges, Ballaison, Sciez, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex ou encore Perrignier, vous pouvez rejoindre des équipes engagées.

Vous souhaitez en savoir plus sur les métiers de la fonction publique territoriale, être au cœur des grands enjeux (transition écologique, eau, urbanisme, mobilités...), être utile auprès des habitants de votre agglomération (écoles, services techniques, action sociale et culturelle...) ? Le **jeudi 10 octobre**, saisissez l'occasion de découvrir des opportunités d'emploi lors d'un premier forum 100 % dédié à l'emploi public local. Vous pourrez y rencontrer des élus et agents territoriaux, participer à des conférences et échanger avec des professionnels sur les voies d'accès au secteur public ou encore les possibilités de formation.

i FORUM DE L'EMPLOI PUBLIC

Organisé en collaboration avec France Travail, le CDG74 (centre de gestion de Haute-Savoie), la Mission Locale du Chablais et la Cité des Métiers

Jeudi 10 octobre 2024 de 10h à 13h*

Espace Tully

Plus d'informations et programme des conférences disponibles sur thononagglo.fr

*De 14h à 17h : accueil réservé aux scolaires et partenaires



SPA THERMAL

THONON-LES-BAINS



Portes ouvertes

13, 14 & 15 septembre de 9H à 18H

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES
D'ABONNEMENTS**

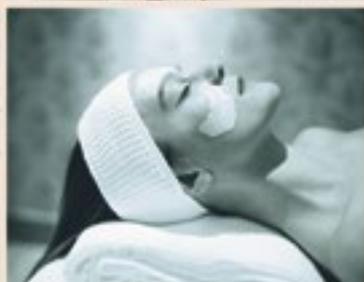
CLUB PISCINE



CLUB FITNESS



**ESPACE
AQUA-DÉTENTE**



**SOINS
INSTITUTS**



MODELAGE

ValVital

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS THERMES DE THONON

1 avenue du Parc 74200 Thonon les Bains

Tél. : 04 50 26 17 22 | valvital.fr



MAJORITÉ MUNICIPALE CHRISTOPHE ARMINJON

THONON, VILLE CITOYENNE

Pour la quatrième fois en quatre ans, notre ville a été distinguée par un label national.

Initié par l'association *Empreintes Citoyennes* au plus fort de la crise des *Gilets jaunes*, le label « Ville citoyenne » est venu récompenser nos efforts dans plusieurs domaines, analysés à l'aune de sept critères : 1- la clarification du fonctionnement et des compétences des territoires et des élus, 2- le renforcement de la confiance à l'égard de leurs décisions, 3- le développement d'une culture et d'une pratique de la participation, 4- l'animation et le soutien aux convivialités et solidarités locales, 5- l'encouragement et la valorisation des initiatives citoyennes, 6- l'accompagnement de tous à devenir acteur et 7- la capacité à relever collectivement les défis de la ville.

Thonon figure ainsi parmi les 52 villes lauréates, dont seulement 4 sont issues de la strate démographique des 30 000 habitants et plus...

Un joli pied de nez à notre opposition qui préfère le procès d'intention à la critique raisonnée et constructive ! État de fait qui n'échappe plus à nos lecteurs ni à ceux de nos concitoyens qui suivent les débats du Conseil municipal.

Vous pouvez en effet retrouver ces débats dans leur intégralité sur le site Internet de la Ville en formes retranscrite et sonore, les séances les plus importantes faisant même l'objet d'une captation vidéo. Un moyen sûr de vous forger une opinion en déjouant les pièges de la désinformation sur les réseaux sociaux ou dans une certaine presse d'opinion...

À une époque où la technologie facilite le partage de l'information en faisant de chacun de nous un vecteur de diffusion, il est primordial de s'assurer de l'authenticité de ses sources et de la sincérité des informations que l'on relaye.

Ce faisant, nous permettrons à chaque citoyen de participer au débat public sans le dénaturer ni le simplifier à outrance comme le fait l'opposition, et la Démocratie ne s'en portera que mieux !

Ensemble pour Réussir Thonon

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE JEAN-BAPTISTE BAUD

LA VISION D'AVENIR DU MAIRE : UN CASINO ENTRE UNE VOIE FERRÉE ET UN TALUS !

Voici la nouvelle lubie de notre Maire : l'implantation d'un casino à Thonon afin de doper l'attractivité de notre ville. L'idée brillante de notre édile serait de l'installer le long de la voie ferrée d'un côté et du chemin de Ronde de l'autre dans la perspective d'attirer nos voisins suisses les plus fortunés. Pour un emplacement premium on a déjà vu mieux !

Ces terrains auraient pu être conservés pour de futurs aménagements liés au développement du Léman Express, aux mobilités douces ou à des projets innovants. Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons pu admirer le projet : un gros cube brillant avec des percées de lumière afin d'apercevoir la ligne du Jura depuis la place de Crête. Très écologiquement conçu selon l'architecte, le casino viendra inexorablement dénaturer les perspectives de notre ville en étages avec son style futuriste et clinquant, ce sera la première chose que l'on verra en arrivant en gare de Thonon !

Quelle image en 2024 alors qu'amorcer les véritables transitions devient une nécessité absolue, que les habitants attendent une amélioration de l'accès à la santé, des places dans les écoles, une dynamique culturelle, etc. Ce projet n'a qu'un objectif : renflouer les caisses de la Ville pour financer la politique toujours plus dispendieuse du Maire. Et pour les Thononais, pas grand-chose si ce n'est la chance de pouvoir dépenser dans cette « luxueuse » infrastructure alors qu'il a été démontré par maintes études que ce sont les plus modestes qui jouent dans les casinos. Faire croire qu'une clientèle suisse aisée se déplaceraient à Thonon pour jouer dans ce lieu est une utopie, d'autant plus lorsque la région est déjà extrêmement bien dotée en établissements de ce type. Nouvelle Ère est fermement opposé à ce projet de casino. Nous souhaitons un autre avenir pour notre ville !

OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON FRANCK DALIBARD

BELLE RENTRÉE À TOUS

Alors que la rentrée pointe le bout de son nez, je suis ravi de vous annoncer que vous pouvez la vivre en toute quiétude quant à l'avenir de vos enfants, parents et grands-parents. Pourquoi vous inquiéter quand notre cher Maire a tout prévu, n'est-ce pas ?

En effet, au lieu de s'embêter avec des projets utiles comme de nouvelles écoles ou des initiatives pour accompagner nos aînés à mieux vivre chez eux, notre Maire a décidé de frapper fort !

Il a eu l'excellente idée d'installer un casino dans notre ville, parce que rien ne vaut une bonne partie de poker pour assurer l'avenir de nos générations futures.

De plus, au lieu d'investir dans des formations en accord avec les besoins des entreprises locales, notre Maire a opté pour des écoles proposant des cursus aussi utiles qu'un parapluie dans le désert au lieu de soutenir les formations déjà existantes. Après tout, qui a besoin d'un emploi stable et bien rémunéré quand on peut apprendre l'art ancestral du tricot en milieu désertique sur une planche de bois ?

Et pour couronner le tout, notre Maire a eu la brillante idée d'aménager de magnifiques jardins, mais attention, réservés uniquement aux sportifs de haut niveau ! Parce que quoi de mieux que de voir nos champions olympiques s'entraîner en toute tranquillité pendant que le reste d'entre nous se contente de regarder par-dessus la clôture ?

J'aime Thonon – Franck Dalibard vous propose d'envisager notre ville comme un orchestre symphonique. Chaque citoyen apporte sa propre note, sa propre mélodie à cette composition collective.

Ensemble, formons une harmonie unique et vibrante, où chaque citoyen est un instrument essentiel jouant sa propre partition. Ce sont ces variations, ces nuances individuelles qui enrichissent notre musique urbaine, la rendant captivante et pleine de vie.

J'aime Thonon – Franck Dalibard vous souhaite une rentrée pleine de surprises et d'éclats de rire, car avec un Maire comme le nôtre, on ne risque pas de s'ennuyer !



© Alain Duboutoz

THONON ART URBAIN

QUAND L'ART SUBLIME LA VILLE

Édition 2023 à Collonges

Depuis 2021, la Ville de Thonon développe une politique culturelle autour de l'art urbain. En septembre 2024, c'est l'artiste Nelio qui investira le quartier de Vulpins-Mascottes.

Après Rives, Vongy, la place de la Résistance et Collonges, l'art urbain investit cette année un nouveau quartier, celui des Mascottes à proximité immédiate du lycée de la Versoie. Le terrain d'expression de cette nouvelle édition sera la façade d'un immeuble, visible depuis le boulevard du Pré-Cergues : un bâtiment de 13 mètres de haut ! « *De cette situation particulière est née l'idée de proposer une œuvre paysagère, représentant l'entrée dans Thonon depuis ses environs. Une représentation mêlant abstraction et figuration* », souligne Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge des affaires culturelles.

LES HABITANTS MOBILISÉS

Pour choisir l'artiste, et sur proposition du directeur artistique Olivier Landes, une double concertation citoyenne s'est tenue en mars dernier auprès des représentants du quartier et d'un collectif d'élèves du lycée, spécialisés en arts plastiques. C'est finalement l'artiste Nelio qui a été retenu à la majorité.

Il interviendra sur la façade du 11 au 20 septembre prochain, avant une inauguration officielle avec les riverains. Son projet : des lignes, des textures, des teintes du paysage de Thonon, inspiré par la place si particulière de la ville, entre le Chablais et le lac Léman. À découvrir le 21 septembre !

i INAUGURATION THONON ART URBAIN 2024

**Samedi 21 septembre, à 14h
Boulevard du Pré-Cergues**

ART CONTEMPORAIN

LA PEINTURE... QUOI D'ÉTONNANT ?

Pour la saison 2024-2025, le fil rouge de la programmation sera la peinture, avec Mireille Blanc en tant que première artiste invitée à La chapelle. Forte d'un univers qui convoque la banalité du quotidien, elle multiplie images d'objets, de fleurs, de vêtements, de gâteaux... Son œuvre possède ainsi toutes les qualités de matière et de saveur d'une peinture généreuse et goûteuse. **Un plaisir pictural à découvrir à partir du 19 octobre prochain.**

i LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

L'exposition « Le jardin des promesses confuses » de Charlotte Vitaïoli se poursuit jusqu'au 22 septembre.

Ouvert du mardi au dimanche (sauf jeudi) de 14h30 à 18h

Lancement de la nouvelle saison le vendredi 18 octobre à 19h30, à l'occasion du vernissage de l'exposition « Artifices » de Mireille Blanc.

Du 19 octobre au 14 décembre 2024
Ouvert du mardi au samedi (sauf jeudi) de 14h30 à 18h

21 ET 22 SEPTEMBRE

THONON FÊTE SON PATRIMOINE

Ce week-end festif et culturel est un rendez-vous attendu ! Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion idéale de (re)découvrir le patrimoine thononais et ses lieux emblématiques : musée du Chablais, écomusée de la pêche et du lac, palais de justice, château de Ripaille, chapelles des quartiers...

Le programme sera cette année impérial ! Au détour d'une promenade guidée, découvrez le patrimoine « Premier et Second Empire », de l'hôtel de ville au belvédère, en passant par les thermes et la sous-préfecture. Assistez à la réalisation en direct de la nouvelle fresque murale peinte sur l'hôtel de ville. Par le biais de sa technique de mélange optique, la street artiste Nadège Dauvergne représentera Germaine de Staël, figure emblématique du Premier Empire. Sans oublier l'exposition présentée aux Archives municipales : « *Ambiance à Thonon pendant le Premier Empire* ». Des documents d'archives et des objets historiques feront la part belle aux histoires et anecdotes sur la ville et ses habitants. Des témoignages à découvrir du 16 au 27 septembre, du lundi au vendredi, de 13h à 17h30. Mais aussi deux expositions inédites, l'une présentée à la médiathèque : « *Regards sur la bibliothèque du général*



© Sémaphore

Journées Européennes du Patrimoine
Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024
Tous les rendez-vous à ne pas manquer sont à retrouver sur www.ville-thonon.fr

Chastel », en collaboration avec l'Académie chablaisienne, et la seconde par les Amis des musées intitulée « *Les généraux d'Empire du Chablais et leurs monuments commémoratifs* ».

PATRIMOINE DES ITINÉRAIRES ET DES CONNEXIONS

Une thématique nationale qui sera reprise par la programmation de la Chapelle de Tully, du château de Ripaille et du temple de l'Église réformée qui proposeront aux visiteurs des échanges, conférences et concerts.



MUSÉE DU CHABLAIS

VOUS ÊTES CRÉATIF ? PARTICIPEZ AU MUSEUM CHALLENGE !

Alors que le musée du Chablais consacre son exposition annuelle aux « Allobroges de Napoléon », l'équipe des musées de la Ville vous propose un challenge ludique ! Prêt à relever le défi ? Reproduisez une œuvre de la période 1789-1815 en utilisant des Lego®, des Playmobil® ou en vous mettant en scène dans le décor de votre choix.

En manque d'inspiration ? Suivez les traces de Renaud Baur, artiste plasticien, qui s'est amusé à reconstituer en Lego® le tableau de la bataille de Lodi dans laquelle s'est illustré le général Dupas. Une œuvre ludique et créative à découvrir dans la salle famille du musée du Chablais.

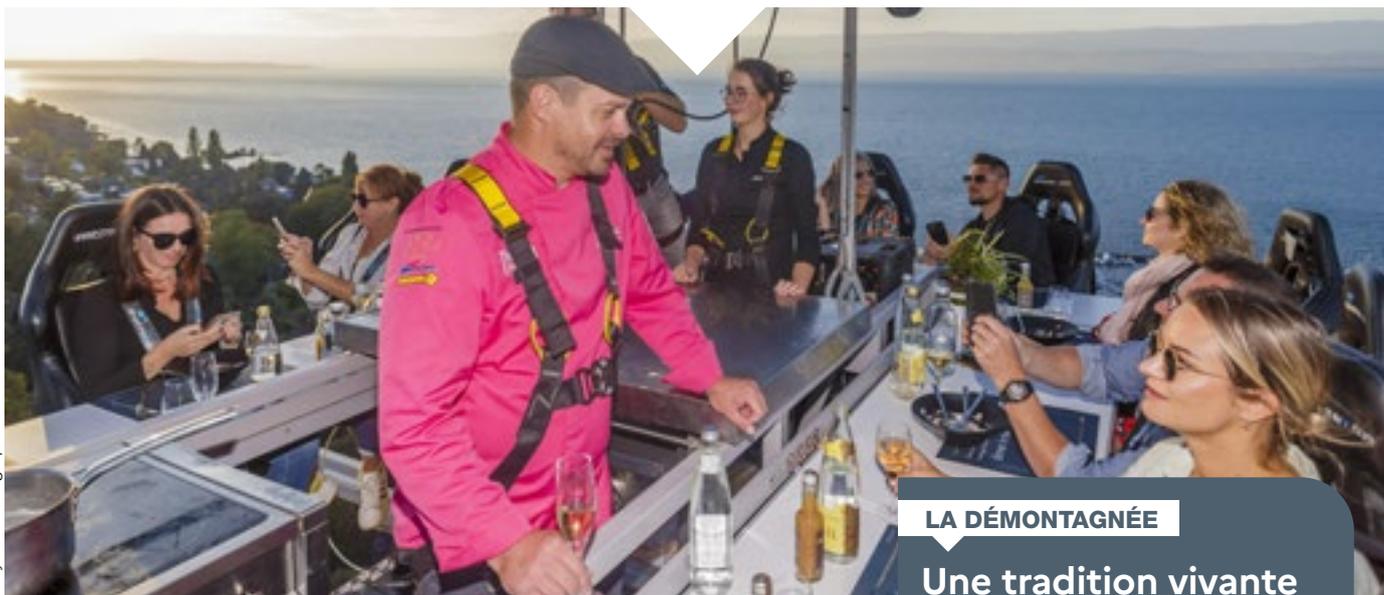
À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, toutes les créations seront exposées au château de Sonnaz. Vous pourrez également vous mettre en scène dans le décor spécialement mis à votre disposition. Les meilleures reproductions seront récompensées le 16 novembre prochain, pour le dernier jour de l'exposition du musée du Chablais.

i MUSEUM CHALLENGE

À vous de jouer jusqu'au 20 octobre 2024. Envoyez une photo (HD) de votre création à : musees@ville-thonon.fr

| Rendez-vous |

© Jyhell Photographie



TOQUES EN CHABLAIS

VOUS Y SEREZ ?

Thonon-les-Bains se prépare à accueillir la quatrième édition de Toques en Chablais, le festival de la gastronomie qui met à l'honneur la richesse culinaire de notre région. Du 9 au 13 octobre, le Belvédère se transformera en un véritable théâtre gastronomique où les saveurs locales seront célébrées par des chefs de renom et des artisans passionnés.

Toques en Chablais est devenu un événement phare pour les amateurs de bonne cuisine et les curieux en quête de nouvelles expériences culinaires. Cette année, le festival promet une programmation encore plus riche, avec les meilleurs ouvriers de France (MOF) en invités d'honneur (à l'occasion du 100^e anniversaire de la création du titre), des démonstrations culinaires, des ateliers pour adultes et enfants, un marché de producteurs d'excellence, une boulangerie à ciel ouvert, sans oublier le restaurant éphémère caritatif au pôle culturel de la Visitation et le concours des écoles hôtelières où s'affronteront la France, l'Allemagne, le Danemark et l'Italie.

DES CHEFS ÉTOILÉS ET DES TALENTS LOCAUX

Des chefs étoilés se donneront rendez-vous pour partager leur savoir-faire et leur passion. Parmi les grands temps forts : plus de 50 œuvres et animations réalisées par les MOF exposées aux Ursules, le challenge des Mains d'Or rassemblant une trentaine de participants autour de 4 épreuves, le championnat de France de sculpture sur glace, sans oublier l'expérience *Dinner in the sky* où les convives dégusteront des recettes inédites, dans une toute nouvelle configuration plus intimiste (8 tables de 4 personnes reliés par des ponts), avec une vue à couper le souffle sur le lac Léman.

i TOQUES EN CHABLAIS

Du 9 au 13 octobre 2024

Belvédère - Espace les Ursules - Pôle culturel de la Visitation

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme : 04 50 71 55 55

www.toquesenchablais.com

LA DÉMONTAGNÉE

Une tradition vivante

La Démontagnée se tiendra cette année le samedi 5 octobre. Cette fête traditionnelle célèbre la descente des alpages vers la plaine après les mois d'été passés en montagne. Au programme de cette journée : défilé des troupeaux dans le centre-ville, animation musicale avec des groupes folkloriques, démonstrations de vieux métiers et de savoir-faire artisanaux... La Démontagnée est l'occasion de redécouvrir nos traditions et d'honorer notre patrimoine dans une ambiance festive. Venez nombreux partager ce moment authentique et chaleureux, symbole de l'attachement de Thonon-les-Bains à ses racines et son terroir. Et ne manquez pas non plus, les combats de reines, le dimanche 6 octobre, sur la place de Crête.

i LA DÉMONTAGNÉE
Samedi 5 octobre 2024
De 10h à 18h - Belvédère



© Yan Tisseyre

PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

NOUVEAU FESTIVAL LITTÉRAIRE À THONON

Cet automne, le pôle culturel de la Visitation organise un événement inédit : le festival « Les conversations de la Visitation » qui se tiendra du 8 au 11 octobre prochain.

Ce rendez-vous promet de réunir des passionnés et auteurs renommés. L'écrivain et critique littéraire Olivier Mony recevra de grandes figures de la littérature contemporaine francophone pour quatre jours d'échanges passionnants, de lectures et de rencontres. « *L'occasion idéale de célébrer la diversité des voix littéraires et de favoriser les échanges entre les écrivains et leur public* », souligne Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge des affaires culturelles. Une invitation à venir découvrir les œuvres de nos invités.

i LES CONVERSATIONS DE LA VISITATION

Du 8 au 11 octobre - Pôle culturel de la Visitation

Retrouvez le programme sur mediatheque.ville-thonon.fr

ANIMATIONS

VIVE LA SCIENCE !

Cette année encore, la médiathèque fête la science du 4 au 14 octobre, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En partenariat avec le Géoparc du Chablais, plusieurs activités sont au programme : atelier « Fossile : histoire de la vie » (à partir de 7 ans) et lecture du conte « La vie insoupçonnée d'un caillou du bord du Léman » (pour les 4-6 ans). Les bibliothécaires vous proposeront, quant à eux, des ateliers fresques autour des thématiques du climat, de la biodiversité, de l'eau et des océans (pour ados et adultes), un quiz sur l'océan ou encore des projections de courts-métrages : *Les Dranses partagées*, réalisés par des élèves de Thonon, La Vernaz et Saint Jean d'Aulps, sur le barrage du Jotty.

i FÊTE DE LA SCIENCE

Pôle culturel de la Visitation - Du 4 au 14 octobre 2024

Toutes les infos à retrouver sur mediatheque.ville-thonon.fr

PRIX LITTÉRAIRE ENVIRONNEMENT

Le lauréat à l'honneur

L'association De Rives en Pages lance la première édition du Prix Littéraire Environnement.

Rendez-vous le samedi 26 octobre prochain au pôle culturel de la Visitation, à l'occasion d'une journée entière dédiée à la lecture et à l'environnement, à l'issue de laquelle sera remis le prix.

Le Prix Littéraire Environnement vise à récompenser les œuvres qui abordent les enjeux environnementaux et encouragent une prise de conscience collective. Pour cette première édition, le programme s'annonce riche, mêlant plaisir de la lecture et engagement écologique. Des animations seront proposées pour tous : des conférences sur des thèmes variés (la Terre et la biodiversité, le climat, les glaciers et la montagne, l'eau...), des tables rondes, des rencontres avec des auteurs scientifiques, des ateliers jeunesse, une exposition... Et en point d'orgue, la remise du Prix (section Adulte et section Jeunesse) distinguant le meilleur ouvrage parmi une sélection d'essais, de romans, de BD et d'albums accessibles à tous.



© Antoine Berger

PARTICULIERS-PROFESSIONNELS-ENTREPRISES



ASSUREUR PARTENAIRE
POUR LA PROTECTION
DE VOS BIENS,
DE VOTRE ACTIVITÉ

THONON-LES-BAINS - 04 50 26 28 28

ANNEMASSE - 04 50 38 76 46

EVIAN-LES-BAINS - 04 50 75 00 75



www.assurancestron.fr



ORIAS N° 07 006 350

SPIE CityNetworks
Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE

•
RÉSEAUX NUMÉRIQUES

•
SERVICES AUX TERRITOIRES

•
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks
Pont de Dranse-Amphion Publier
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex
Tél. 04 50 81 85 50

www.spie.com



TRAVAUX PUBLICS / VRD / DÉMOLITION
GÉNIE CIVIL / TRANSPORT

Z.I. de Vongy / 90 Chemin de la Ballastière 74200 Thonon-les-bains
T. 04 50 73 51 38 / F. 04 50 73 51 09
contact@mcm-tp.com

mcm-tp.com



HOTEL

ARC EN CIEL



18 Place de Crête
74200 Thonon-les-Bains

04.50.71.90.63

info@hotelarcencieithonon.com





© Alain Dubouloz

BIODIVERSITÉ

DE NOUVELLES RUCHES À THONON

La Ville soutient la préservation de la biodiversité en participant notamment au développement d'une apiculture de proximité qui contribue à la bonne pollinisation des territoires.

Depuis 2021, en partenariat avec l'association Un Rêve d'Abeilles, la Ville souhaite familiariser les citoyens à la présence des abeilles sur son territoire, grâce à l'installation de deux ruchers : l'un dans le parc thermal et le second dans le parc du Pillon. Sur chaque site, un panneau pédagogique permet de sensibiliser le grand public aux bénéfices de la présence des hyménoptères, et de nombreuses animations sont organisées dans les écoles et centres de loisirs. Depuis 2023, les parcelles communales des Arcouasses longeant la Dranse et la forêt de Ripaille accueillent à leur tour une quarantaine de ruches gérées par Thomas Bonmarin et Gilles Frezier, deux apiculteurs locaux dont le dernier déploiera cette année, entre 10 et 20 ruches supplémentaires sur un terrain communal situé route de la Visitation.

FONTAINES

50 % D'ÉCONOMIE D'EAU RÉALISÉE

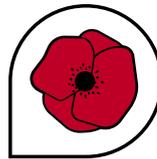
Depuis le printemps, les services de la Ville ont réduit le débit des fontaines et jets d'eau alimentés par l'eau potable, afin d'en diminuer les consommations de manière significative.

« Cette mesure représente une baisse de 50 % de la consommation d'eau des fontaines », souligne Isabelle Place-Marcoz, adjointe en charge de la transition écologique.

La Ville poursuit, en parallèle, sa réflexion pour améliorer la mise en circuit fermé de certains bassins alimentés par des sources naturelles sans réseau de captage particulier. *« Nous rappelons aussi que les dernières fontaines aménagées ou en cours d'aménagement, place Henry-Bordeaux et dans les jardins sous les belvédères, intègrent ou intégreront systématiquement des circuits fermés dont l'eau utilisée est réinjectée dans les volumes de fonctionnement des installations »,* insiste le Maire, Christophe Arminjon.



© Sémaphore



© Antoine Berger

PATRIMOINE ARBORÉ

UNE CENTAINE D'ARBRES À LA LOUPE !

La Ville a missionné un cabinet d'expertise sanitaire afin de compléter les diagnostics qu'elle fait réaliser chaque année par les services municipaux. « *Une centaine d'arbres plantés dans les écoles maternelles et primaires seront ainsi examinés afin de prévenir tout risque, notamment de chutes de branches* », explique Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique. Ce diagnostic permet d'évaluer en permanence l'état de santé du patrimoine arboré de la ville, et sa résilience face aux changements climatiques. Les arbres en milieu urbain souffrent en effet davantage des effets néfastes de certains phénomènes à répétition, tels que les sécheresses prolongées, les vagues de chaleur, les coups de vent tempétueux ou encore le lessivage des sols. Les conclusions de cette expertise permettront au service Espace public et cadre de vie de la Ville d'élaborer le plan d'action adapté : couverture du sol, élagage curatif, coupes préventives...

ÉCO-PATURAGE

Une pratique durable pour l'entretien des parcs urbains

À Thonon, l'éco-pâturage est désormais utilisé pour entretenir les espaces verts de manière écologique. Depuis plusieurs mois déjà, un troupeau d'une vingtaine de moutons vient « tondre » les espaces végétalisés des parcs de Corzent, de la Châtaigneraie, du Pillon et de Montjoux, ainsi que les prairies de l'étang de la Dame et du clos Monarque. « **Ce sont au total près de 6 ha qui sont entretenus ainsi, grâce au partenariat avec un éleveur local** », ajoute Isabelle Place-Marcoz. Si la Ville avait déjà concédé à certains agriculteurs la possibilité d'exploiter des terrains communaux (à Létroz, Genevray, Thuysset, Morillon et Ripaille) pour le pâturage des bovins, cette expérience est la première menée sur les prairies des parcs publics. « **Cette pratique durable, et dorénavant établie, répond aux enjeux environnementaux actuels et contribue à renforcer le lien entre la ville et la nature** », conclut l'élue.

Intermarché

SUPER

THONON



Vous allez adorer dire :
"Mettez ça sur mon compte."



10 % DE REMISE CAGNOTÉE..

Chaque jour dès 4 produits alimentaires achetés sur les marques Monoprix, Monoprix bio, Monoprix Gourmet.



MONOPRIX
 3 RUE DES ARTS 74200 THONON-LES-BAINS

*Offre valable tous les jours, réservée aux porteurs de la carte SF, services éligibles en outre sur le reste de la gamme de produits alimentaires vendus aux marques MONOPRIX, MONOPRIX BIO, MONOPRIX GOURMET à l'exclusion des fruits et légumes, des produits préparés et/ou emballés sur place de l'apport et de fabrication pour animaux. Service valable sur le montant net de toute autre remise immédiate sur les produits concernés par l'offre. Non cumulable avec toute autre offre de promotion en cours, non cumulable avec l'abonnement SF (abonnementMonoprixSF).

bricoorama

11 Boulevard du Pré Biollat
 74200 Anthy-sur-Léman

Du Lundi au Samedi
 09h00 - 19h00



Flashez ce QR Code

Sas GASPARI



Maçonnerie - Béton armé



Tél. : 04 50 71 25 26

30, avenue des Genévriers
 Z.I. Vongy

E-mail : sarigasparini@sfr.fr

74200 THONON-LES-BAINS

GRAND LANCEMENT

20 & 21 SEPTEMBRE

À ANTHY-SUR-LÉMAN

Votre nouvelle résidence

Appartements neufs
du 2 au 4 pièces



Rendez-vous dans l'agence Plurimmo
au 10 av. du Général de Gaulle à Thonon-les-Bains, de 9h à 18h.

LE CLOS DU LAC
ANTHY-SUR-LÉMAN

Plus d'infos :

Une co-promotion

PLUR/MMMO

plurimmo.fr
04 50 71 39 76

Chablais
Habitat

chablais-habitat.fr
04 50 26 10 10